Chantiers Nomades

Techniques de mise en scène : Art et Projet

Référentiel de compétences et d'évaluation

La certification « Techniques de mise en scène : Art et Projet » s'adresse aux professionnels du spectacle vivant, aux auteurs et aux réalisateurs. Elle valide les compétences requises pour concevoir, mettre en œuvre et valoriser la mise en scène d'un projet artistique. Dans cette perspective, les titulaires de la certification maîtrisent les compétences liées à la mise en scène (projet artistique, scénographie, conception de la mise en espace visuelle et sonore et direction des interprètes) mais aussi les compétences liées à la gestion d'un projet artistique (conception, réalisation, évaluation et pilotage) et celles liées à la production et/ou à la diffusion du projet.

Référentiel de compétences et d'évaluation		
Référentiel de compétences	**Référentiel d'évaluation**	
	Modalités d'évaluation	**Critères d'évaluation**
Concevoir un projet artistique en définissant ses enjeux pour initier sa mise en œuvre - Affiner sa perception et sa compréhension du projet par ses lectures et recherches (contexte historique, artistique, histoire de l'art et des esthétiques, histoire du théâtre, théorie de l'acteur) pour en définir les enjeux, la singularité, les lignes de forces. - Définir le projet en envisageant toutes ses dimensions (scénographie, lumières, son, costumes, maquillage, perruques, vidéo) pour être en mesure de le communiquer, le partager avec les parties prenantes et d'en anticiper les contraintes, besoins techniques et financiers. - Définir les besoins en compétences artistiques et techniques pour constituer une équipe de création en s'attachant les profils les plus pertinents pour le projet. - Rédiger un dossier projet en synthétisant les réflexions et recherches précédentes afin de présenter le projet au milieu professionnel (collectivités, responsable de structure, DRAC, mécénat) et créer (susciter) envie et curiosité.	**Evaluation par un jury** : - Rédaction et restitution d'un dossier projet. - Présentation orale du projet sur la base du dossier. - Entretien avec le jury.	**Le dossier projet est évalué selon les critères suivants :** La rédaction est claire et lisible. Les illustrations sont bien placées et enrichissent la lecture du texte de manière pertinente. Le projet est présenté de manière concise et synthétique en un maximum de 8 pages sans annexe. Les points suivants sont développés : - L'idée, la nécessité, l'envie, qui a conduit à initier le projet. - La nature du projet - La présentation synthétique des grandes lignes du projet. - Les pistes scénographiques. - Les pistes vidéo/son/lumière selon la pertinence. - La distribution, La biographie - Les contacts Le dossier suscite l'intérêt et la curiosité. **La présentation orale est évaluée selon les critères suivants :** Le projet est contextualisé (présentation de l'auteur ou des auteurs, période d'écriture, période de la narration, contexte historique, contexte artistique).

Référentiel de compétences et d'évaluation		
Référentiel de compétences	**Référentiel d'évaluation**	
	Modalités d'évaluation	**Critères d'évaluation**
		Le texte - ou le projet d'écriture de plateau - est résumé dans ses grandes lignes narratives et/ou imaginatives et la spécificité de l'écriture est décrite. Le projet de mise en scène est décrit précisément : le processus de travail, l'intention directrice de la mise en scène, le code de jeu recherché. Les pistes et directions de travail concernant la scénographie, la lumière, les costumes, le maquillage, le son, la vidéo sont présentés clairement Les différentes pièces présentées (plan, maquette, photos, croquis, extraits sonores) participent à la clarté de l'ensemble. L'art oratoire est maîtrisé et suscite envie et curiosité.
Diriger et accompagner les interprètes en précisant les enjeux du texte et/ou du processus d'improvisation pour élaborer les séquences de l'objet final - Développer sa propre lecture du texte et les lignes imaginatives qui en découlent, en le décryptant pour proposer une vision du texte aux interprètes. - Imaginer un échauffement qui prépare la séance de travail de manière adaptée et spécifique. - Mettre en jeu la vision du texte et la mettre en dialogue avec celle des interprètes en s'appuyant sur le travail de plateau (travail sur le rythme, le corps dans l'espace, la voix dans le corps, la conduite de la pensée, la partition intérieure, l'improvisation…) pour s'approcher du résultat escompté. - Coordonner et animer l'équipe d'interprètes par une gestion du travail et des émotions pour construire une dynamique créative et un collectif. - Identifier les possibles comportements inappropriés par une analyse critique pour instaurer une éthique de travail partagée.	**Evaluation par un jury** : - Décryptage et mise en jeu au plateau d'une scène imposée et communiquer avec la convocation. - Entretien avec le jury.	**Le décryptage du texte est évalué selon les critères suivants :** La structure du texte est analysée clairement. Les motifs, les lignes de force, le jeu des sons et des rythmes du texte sont clairement explicités. Une vision du texte est proposée en dialogue avec celle des interprètes. **La direction d'interprètes est évaluée selon les critères suivants :** L'échauffement concerne et la voix et le corps. Il est pensé en fonction des objectifs visés durant la séance de travail au plateau qui suivra Les intentions et les attentes du metteur en scène sont communiquées de manière claire. Les propositions des interprètes sont écoutées et prises en compte afin de nourrir le travail et les encourager à être créatifs. La recherche et l'expérimentation sont valorisées et nourrissent le travail de plateau. La gestion du travail collectif installe une dynamique de groupe collaborative et créative. Les principaux comportements inappropriés sont connus ainsi que le mode d'intervention pour y pallier.

Référentiel de compétences et d'évaluation

Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
	Modalités d'évaluation	**Critères d'évaluation**
Elaborer une stratégie pour permettre de produire et de diffuser le projet - Identifier les partenaires potentiels publics ou privés pour produire et/ou diffuser le projet en mobilisant sa connaissance de l'environnement du spectacle vivant et son réseau - Définir les différentes étapes du processus de production et/ou de diffusion en se basant sur le cadre général du projet pour pouvoir le planifier - Elaborer le budget de production du projet et rechercher les financements en mobilisant les partenaires du réseau pour pouvoir le produire et/ou le diffuser - Dialoguer avec des spécialistes du droit, de la gestion et de la technique en connaissant leurs logiques et contraintes métier pour élaborer le plan de production et/ou de diffusion du projet - Elaborer une stratégie de communication en définissant les moyens de communication les plus pertinents pour diffuser le projet	**Evaluation par un jury :** Présentation d'un plan de production et/ou de diffusion suivie d'un entretien. .	**Le plan de production et/ou de diffusion sont évalués selon les critères suivants :** Les différentes phases du projet sont identifiées et planifiées. Les priorités sont repérées. Les besoins financiers sont quantifiés et le budget de production du spectacle est estimé. Les différents types et sources de financement de l'environnement du spectacle vivant sont connus. Les partenaires potentiels et personnes à contacter les plus appropriés sont repérés. Les modalités de diffusion les plus pertinentes sont définies.
Piloter le projet artistique en lien avec l'environnement pour favoriser sa réalisation - Mobiliser l'intelligence collective de l'équipe de création pour coconstruire le projet en adoptant une posture d'ouverture au dialogue et de valorisation des retours. - Favoriser la collaboration en prenant en compte les logiques et les exigences métier de chacun pour optimiser la réalisation du projet. - Se conformer à la législation du droit du travail et à la déontologie professionnelle (lutte VSS, inclusion, …). - Prendre en compte les contraintes économiques et écologiques	**Evaluation par un jury :** Entretien : questions du jury relatives au pilotage de projet sur la base des activités 1 et 2.	**Les réponses aux questions sont évaluées selon les critères suivants :** Les collaborations sont renforcées et les contributions créatives sont valorisées. Les opportunités d'amélioration sont saisies, les obstacles et les freins au projet sont identifiés et levés. Les obligations légales au droit du travail et à la déontologie professionnelle sont identifiées. Des mesures intégrant l'écoconception sont présentées
Evaluer le projet en analysant les forces et faiblesses pour en tenir compte lors des prochaines créations - Structurer une séance d'auto-évaluation du projet pour en retirer des enseignements en mobilisant les parties prenantes - Analyser le déroulement du projet en termes de forces et de faiblesses pour définir des pistes d'amélioration - Analyser le déroulement de la mise en scène en termes de forces et de faiblesses pour définir des pistes d'amélioration.	**Evaluation par un jury** : Présentation orale d'une méthodologie d'auto-évaluation suivie d'un entretien.	**La présentation est évaluée selon les critères suivants :** L'évaluation est réalisée en référence aux objectifs du projet et est basée sur des données factuelles Les forces sont énoncées en priorité et valorisées les faiblesses sont énoncées dans une perspective d'amélioration continue. Les pistes d'amélioration clés issues de l'évaluation sont formulées en termes de mesures concrètes à réaliser.